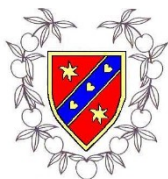

COMMUNE DE MOULIHERNE

DEPARTEMENT DU MAINE ET LOIRE



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 8 MARS 2021

Moulignerne

L'an deux mil vingt et un, le lundi 8 mars, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de Moulignerne, régulièrement convoqué le 1 mars, s'est réuni dans la salle des loisirs, sous la présidence de Monsieur Alain BOURDIN, le Maire.

La séance était à huis clos.

Madame Sylvaine HERVÉ a été nommée secrétaire de séance.

DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) : Le conseil municipal décide d'approuver la rénovation de la toiture de l'église Saint-Germain. De solliciter une subvention à l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL). D'autoriser le maire à signer D'approuver le plan de financement suivant : Coût de l'opération : 23 136, 64 HT / DSIL (40%) : 9254,66 /DEPARTEMENT (20%) : 4627,33 / UDAP – ABF (20%) : 4627,33 / Autofinancement : 4 627, 32

D'autoriser le Maire à signer tout document relatif à cette demande de subvention.

DOTATION D'EQUIPEMENTS DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) : L'assemblée délibérante décide d'approuver les travaux d'aménagement sécuritaire du bourg. De solliciter une subvention à l'Etat au titre de la Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux (DETR). D'approuver le plan de financement suivant :

Coût de l'opération : 52 870, 45 HT / DETR (35%) : 18 504, 66 / Autofinancement : 34 365, 79

D'autoriser le Maire à signer tout document relatif à cette demande de subvention.

MODIFICATION DE LA DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN AGENT ADMINISTRATIF : Le Conseil Municipal DECIDE d'augmenter la durée du temps de travail d'un agent administratif à partir du 1^{er} juillet 2021 de 17h à 27h hebdomadaire. En effet, le secrétaire Damien CABANETOS n'ayant pas été remplacé la charge administrative nécessite une augmentation de 10 heures par semaine pour Karine COSNEAU.

VOTE DU TAUX DES IMPÔTS LOCAUX : N'ayant pas reçu tous les documents nécessaires le maire propose à l'assemblée délibérante de reporter la délibération au conseil municipal du mois d'avril. Cependant le conseil proposera de ne pas augmenter les impôts locaux cette année.

QUESTIONS DIVERSES :

VOIRIE : - Acquisition d'une remorque tri benne pour le tracteur d'un montant de 4200 euros afin de faciliter le travail des agents techniques notamment pour le transport de pierres.

-Deux palox seront positionnés en « s » dans la rue de l'église pour ralentir la circulation à la demande de riverains.

MAISON LEROUX ou « LE CLOS SAINT-GERMAIN » : Présentation des plans aux conseillers. Cinq logements type T3 sont prévus ainsi qu'un accueil/vestiaires de 30m², des sanitaires de 25 m², une petite salle de 25m² et une grande salle de 70m². Une demande sera faite auprès de l'architecte pour ajouter un T2 sur la partie garage du site. La petite salle pourra accueillir les joueurs de cartes ou jeux de société sur la semaine, la plus grande destiné à une médiathèque, bibliothèque, salle intergénérationnelle de façon à faciliter l'accès à la culture pour tous et les échanges entre nos aînés et les plus jeunes. Pour la partie locative, Saumur habitat prendra en charge les frais d'architecte, le coût réel de l'investissement ainsi que sa gestion en priorisant les aînés de notre territoire. L'investissement de toute la partie salle médiathèque, bibliothèque sera pris en

charge par la commune. La municipalité étudie dès maintenant la faisabilité du projet ainsi que son plan de financement et portera tous ses efforts dans la recherche de subventions.

BOULANGERIE : Suite à la liquidation judiciaire, un jeune couple est venu visiter le commerce en compagnie de Monsieur GASCOGNE, le propriétaire et de Monsieur FERTE, l'adjoint. Les candidats semblent très intéressés par le potentiel de la boulangerie et son environnement. Nous sommes en attente d'une réponse.

ECOLE : Le jeu de la girafe a été installé pendant les vacances scolaires par nos agents techniques ce qui a permis à la commune de refuser un devis d'entreprise extérieure de 6000 euros TTC.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : Une présentation des jeunes élus est programmée lors du prochain conseil municipal du mois d'avril. Une réunion préparatoire est également prévue le 23 mars afin de hiérarchiser leurs projets.

PROCHAINE RÉUNION DE CONSEIL PRÉVUE LE 6 AVRIL 2021 A 19h00

La séance est levée à 20h30